

Franciliens et Franciliennes : à chacun son rythme de travail

Florent Boudjema
Service statistique

En France métropolitaine, 69 % des actifs travaillaient en 2008 avec des horaires identiques d'une semaine sur l'autre, 23,5 % en horaires variables et 7 % en horaires alternés (horaires se reproduisant à l'identique sur plusieurs semaines). Les actifs franciliens travaillent plus souvent en horaires identiques (77 %), les autres situations étant moins fréquentes que dans l'ensemble du territoire métropolitain (tableau 1). Le travail de nuit, occasionnel ou habituel concerne 16 % des actifs métropolitains. Cette part est moins importante en Ile-de-France qu'en Province (tableau 1).

Tableau 1 : D'une semaine sur l'autre, 3 actifs franciliens sur 4 travaillent en horaires identiques

	Ile-de-France	Province	France Métropolitaine
Part des actifs ayant des horaires:	100	100	100
Identiques d'une semaine sur l'autre	77,3	67,2	69,3
Alternés: 2X8, 3X8, équipe	4,7	7,7	7
Variables d'une semaine sur l'autre	17,9	24,9	23,5
Sans objet*	0,1	0,2	0,2
Part des actifs travaillant la nuit	13,1	16,8	16

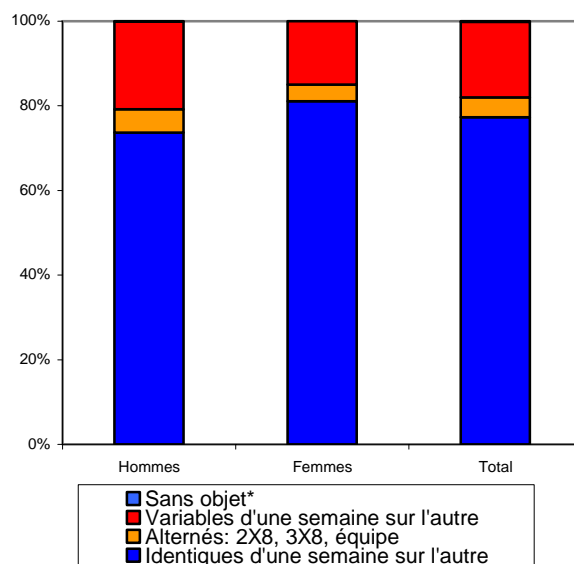
Source : Insee Enquête Emploi en Continu du 1er au 4ème trimestre 2008

* l'enquêté peut choisir cette modalité s'il ne peut se classer dans les trois premières catégories (en cas de travail de courte durée ou occasionnel)

Les Franciliennes travaillent plus souvent avec des horaires identiques d'une semaine sur l'autre que les Franciliens

En Ile-de-France, 80 % des femmes actives travaillent avec des horaires identiques d'une semaine sur l'autre contre 73 % des hommes (Figure 1). Les hommes travaillent plus souvent en horaires alternés et en horaires variables. Plus d'un Francilien actif sur cinq travaille en horaires variables contre 15 % des Franciliennes actives et 5,5 % travaillent en horaires alternés contre 4 % des Franciliennes actives.

Figure 1 : Les Franciliens travaillent plus souvent en horaires variables ou alternés que les Franciliennes



* l'enquêté peut choisir cette modalité s'il ne peut se classer dans les trois premières catégories (en cas de travail de courte durée ou occasionnel)
Source : Insee Enquête Emploi en Continu du 1er au 4ème trimestre 2008

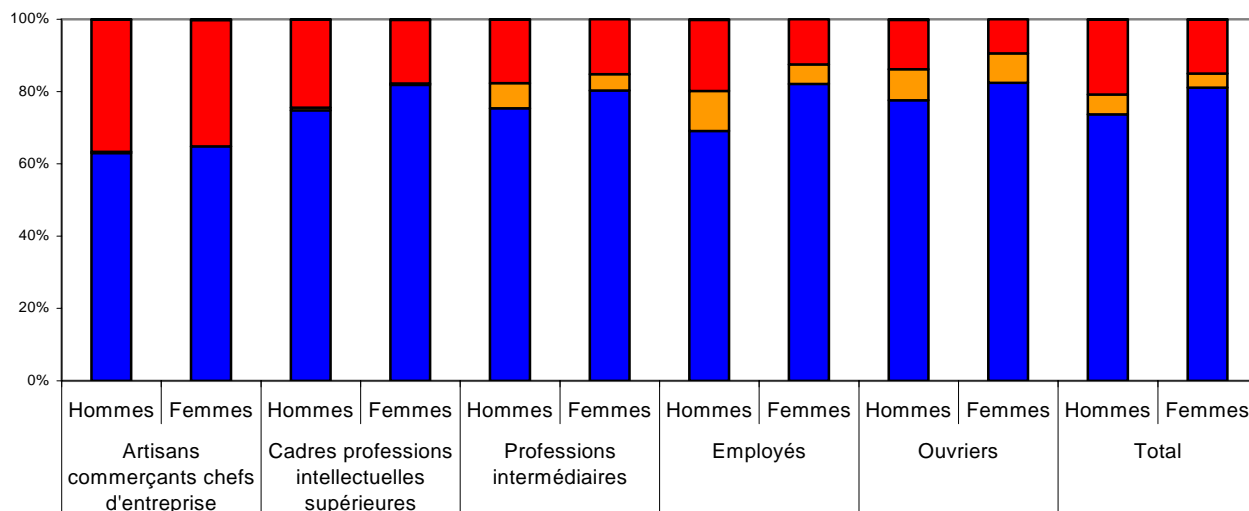
Plus d'hommes en horaires variables chez les cadres, professions intermédiaires et employés

En Ile-de-France, un peu plus de la moitié des actifs en horaires variables sont soit cadres, soit employés. Dans chacune de ces catégories socio-professionnelles, les hommes travaillent plus souvent que les femmes en horaires variables (Figure 2). Près d'un quart des cadres franciliens travaillent en horaires variables ; cette part est de 18 % pour les cadres franciliennes.

Par ailleurs, 20 % des employés franciliens travaillent en horaires variables alors que la proportion n'est que de 12,5 % chez les employées.

Les hommes employés travaillent également plus souvent que les femmes en horaires alternés. C'est le cas de 11 % d'entre eux contre 5,5 % des femmes.

Figure 2 : Plus de 20% des cadres travaillent en horaires variables



■ Mêmes d'une semaine sur l'autre ■ Alternés: 2X8, 3X8, équipe
 ■ Variables d'une semaine sur l'autre ■ Sans Objet*

* l'enquête peut choisir cette modalité s'il ne peut se classer dans les trois premières catégories (en cas de travail de courte durée ou occasionnel)

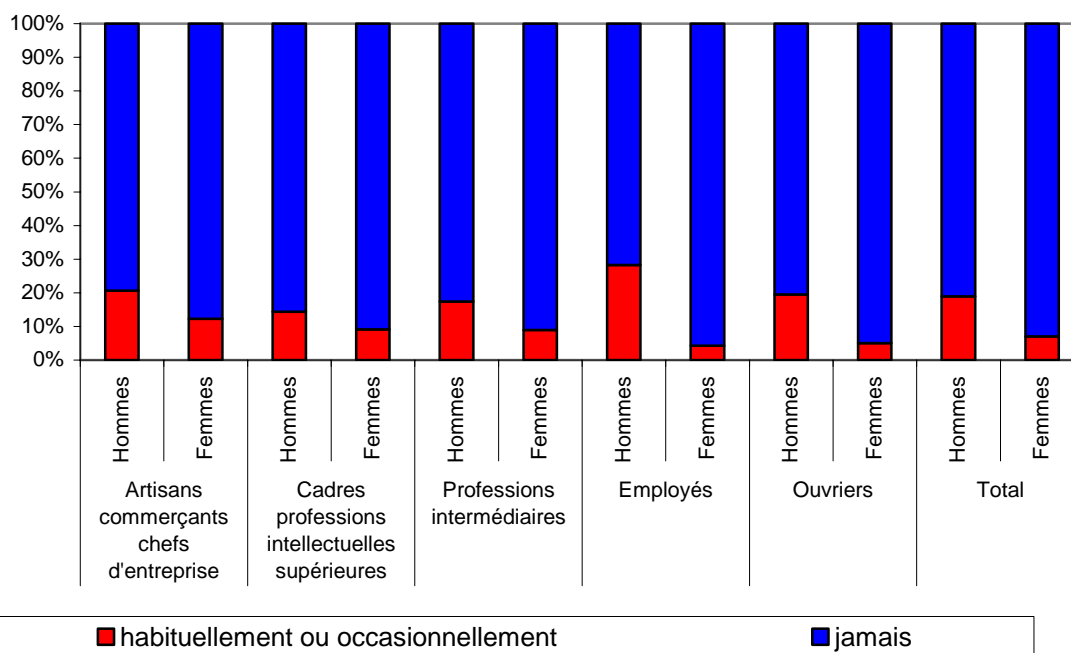
Source : Insee Enquête Emploi en Continu du 1er au 4ème trimestre 2008

Les Franciliens travaillent plus souvent de nuit que les Franciliennes

En Ile-de-France, les hommes déclarent presque trois fois plus souvent que les femmes travailler de nuit régulièrement ou occasionnellement (entre minuit et cinq heures du matin).

Dans toutes les catégories socio-professionnelles, les hommes sont plus nombreux que les femmes à travailler de nuit. Ainsi 28 % des employés franciliens travaillent de nuit contre 5 % des employées. 19,5 % des ouvriers franciliens travaillent de nuit contre 2 % des ouvrières. (Figure 3)

Figure 3 : Les actifs travaillent 3 fois plus la nuit que les actives en Ile-de-France



Source : Insee Enquête Emploi en Continu du 1er au 4ème trimestre 2008

Plus d'un actif francilien en horaires alternés sur trois travaille de nuit

Les Franciliens travaillant en horaires alternés sont minoritaires parmi l'ensemble des Franciliens « travailleurs de nuit » habituels ou occasionnels : seuls 13 % des Franciliens travaillant de nuit exercent en horaires alternés (tableau 2).

Le travail de nuit est plus fréquent chez ceux qui travaillent en alterné : 36 % des Franciliens travaillant en alterné travaillent de nuit, contre 28 % des Franciliens en horaires variables et 8 % des Franciliens en horaires identiques (tableau 3).

Tableau 2 : Près d'un actif francilien sur deux travaillant de nuit a des horaires identiques d'une semaine sur l'autre

Types d'horaires	Travail de nuit	
	habituel ou occasionnel	jamais
Identiques d'une semaine sur l'autre	48,1	81,6
Alternés: 2X8, 3X8, équipe	13	3,5
Variables d'une semaine sur l'autre	38,6	14,8
Sans objet*	0,3	0,1

Source : Insee Enquête Emploi en Continu du 1er au 4ème trimestre 2008

* l'enquête peut choisir cette modalité s'il ne peut se classer dans les trois premières catégories (en cas de travail de courte durée ou occasionnel)

Tableau 3 : Moins d'un actif francilien sur dix en horaires identiques d'une semaine sur l'autre travaille de nuit

Types d'horaires	Travail de nuit	
	habituel ou occasionnel	jamais
Identiques d'une semaine sur l'autre	8,1	91,9
Alternés: 2X8, 3X8, équipe	36	64
Variables d'une semaine sur l'autre	28,2	71,8

Source : Insee Enquête Emploi en Continu du 1er au 4ème trimestre 2008

Définitions

Le rythme de travail d'une personne est défini comme la succession de plages de travail et de repos dans le cadre de son activité professionnelle. A chaque rythme de travail correspond un type d'horaires de travail :

- horaires identiques d'une semaine sur l'autre : les salariés travaillent chaque semaine les mêmes jours et, quel que soit le jour travaillé, l'horaire de travail ne varie pas d'une semaine sur l'autre.
- horaires alternés : ces horaires se reproduisent à l'identique sur plusieurs semaines. C'est par exemple le cas pour les salariés travaillant les mêmes jours chaque semaine mais alternant d'une semaine sur l'autre entre tranche du matin et tranche de l'après-midi (2X8). Des salariés travaillant les mêmes jours chaque semaine mais alternant d'une semaine sur l'autre entre tranche du matin, tranche de l'après-midi et tranche de nuit (3X8) sont également en horaires alternés.
- horaires variables d'une semaine sur l'autre : horaires de travail identiques mais jours travaillés variant, jours travaillés identiques mais horaires de travail variant, variation des jours travaillés et des horaires de travail.

Sources

L'enquête Emploi est réalisée en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre en métropole. Son échantillon est renouvelé d'un sixième chaque trimestre et les personnes sont interrogées six trimestres consécutifs. La première et la dernière interrogation se passent en face à face, les autres par téléphone. Environ 38 000 ménages ordinaires (c'est-à-dire les habitants de 38 000 logements à l'exception des communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons...) répondent chaque trimestre, soit près de 72 000 personnes de 15 ans et plus.

En Ile-de-France, environ 6 200 logements interrogés répondent par trimestre, soit environ de 11 700 personnes de 15 ans et plus.